Syndicat de l'enseignement de la région de Laval

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

La multiplication des groupes à plus d'une année d'études

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) dénonce l'utilisation abusive des groupes à plus d'une année d'études par le Centre de services scolaire de Laval (CSSL).

Alors que l'on dénombrait une quinzaine de classes primaires de ce genre il y a une dizaine d'années, le centre de services prévoit en créer plus d'une cinquantaine pour la prochaine rentrée scolaire.

Bien que cette façon de faire puisse répondre aux besoins administratifs du CSSL, les groupes à plus d'une année d'études, qui regroupent des élèves de deux années scolaires dans une même classe, entraînent plusieurs problèmes pédagogiques.

D'abord, certains de ces groupes chevauchent deux cycles d'enseignement, ce qui entraîne un alourdissement de la tâche de l'enseignante qui doit élaborer deux plans de cours, un pour chaque niveau.

De plus, parce que l'enseignante doit partager son temps entre les élèves des deux niveaux, pour l'enseignement et les interventions individualisées, les enfants qui composent ces groupes doivent présenter une très grande autonomie.

C'est pourquoi, les élèves à risque ou présentant des difficultés de comportement ou d'apprentissage sont pratiquement toujours absents de ces groupes. Ces élèves se retrouvent donc en plus grand nombre dans les groupes à un seul niveau d'enseignement, ce qui crée également une surcharge de travail pour ces enseignantes et ne constitue pas le meilleur service à rendre à ces élèves. André Arseneault, président du SERL, note que « Les impacts sont d'autant plus importants lorsque l'on retrouve qu'une seule classe à un niveau, comme dans les écoles l'Aquarelle, Notre-Dame-du Sourire ou des Perséides, etc. ».

« Le nombre de groupes de ce genre atteint 5 pour cent des classes des écoles en milieu défavorisé », souligne le porte-parole syndical, « ajoutant aux autres difficultés que vivent déjà ces élèves. »

Le SERL réclame que le centre de services scolaire cesse cette pratique qui nuit au travail du personnel enseignant, mais surtout qui porte préjudice aux apprentissages des enfants et compromet leur réussite éducative.

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval représente près de 5000 enseignantes et enseignants œuvrant au quotidien auprès des jeunes et moins jeunes des écoles primaires et secondaires et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes du CSS de Laval.

-30 -

Source : Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL)
André Arsenault, Président
Téléphone : 450 978-1513.